

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AARC DU 30 Décembre 2022

Accueil des participants

Bonsoir à tous.

Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'association, présents et non-présents ce soir.

Présentation individuelle des membres présents.

Merci d'être venu aussi nombreux pour cette Assemblée Générale de votre association des propriétaires de chalets et appartements à Châtel.

Pour la réunion d'informations, nous accueillerons Mr Le Maire Nicolas Rubin (Premier Vice-Président du Département, Président des maires de Haute-Savoie Mont Blanc, Vice-Président de Savoie Mont-Blanc), Mr Bernard Hugon (Directeur de la SAEM), Mr Alex Creuzé (Président de Châtel Tourisme), Mr Jean François Vuarand (Directeur de Châtel Tourisme), Mr Frédéric Fesson (Directeur Form D'O), Mme Julie Thoule (ESF), Jacques Cevost (Président de l'AARCA).

Cette soirée se déroulera de la manière suivante.

Assemblée Générale Ordinaire

Atteinte du QUORUM

Nomination d'un président de séance et de scrutateurs

Ouverture de l'AG par le président de séance

Rapport moral du Président incluant le rapport d'activité

Vote du rapport moral

Rapport financier par le trésorier avec lecture de l'approbation du commissaire aux comptes

Vote du rapport financier

Renouvellement du comité directeur

Jean Barthès, Jean Michel Alix, Roland Eisenman, Marie Barthès, Agnès Castres, Catherine Roquigny

Questions diverses

Clôture Assemblée Générale

Réunion d'information

Accueil des invités

Prise de parole

Mr Le Maire

Mr Le Directeur de la SAEM

Nomination Président Séance

Gérard Van Loo

Scrutateur

Alain Fourot

Quorum

Atteint

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h00

Rapport moral du Président

Tout d'abord, je voudrais remercier tous les membres du bureau présents ou excusés (Jean Barthès et Marie Barthès), pour leur engagement total dans votre association. Sans leurs soutiens, il serait malheureusement difficile de continuer à faire vivre l'AARC.

Un grand merci à Jean Michel Alix qui vous informe au quotidien de la vie de l'association et de notre vallée d'Abondance (sur le site web et sur la page Facebook).

Un grand merci également à Roland Eisenman qui tient à jour de manière rigoureuse l'état financier de l'AARC et le suivi des adhésions.

Malheureusement, cette année Frédéric Barthélémy et Hélène Montjallard ont quitté le bureau ayant décidé de changer de région. Nous leur souhaitons plein de réussite dans leur nouvel environnement.

Votre association est membre de la FARSM, qui compte 23 associations des stations de montagne.

L'AARC reste la plus importante en nombres d'adhérents de cette fédération, afin que votre association perdure, nous aimerions que de nouveaux membres viennent nous rejoindre. J'aimerais que dans les deux prochaines années, un nouveau bureau puisse être progressivement constitué et pouvoir passer le flambeau à de nouvelles générations.

Chers membres, le devenir de votre association est dans vos mains, par votre implication.

Durant le courant de cette année 2022, nous avons participé à la réunion d'information de la FARSM le 11 Août à Chamonix. Celle-ci s'est déroulée en présence de Mr Nicolas Rubin (Vice-Président du département), Mr Eric Fournier (Maire de Chamonix), Mr Jean Yves Noirey (Maire de l'Alpe d'Huez), Mr Michael Ruyschaert (Directeur de Savoie Mont-Blanc), Mr Quentin Drouet (Doctorant).

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

Mr Quentin Drouet travaillera sur une thèse portant sur le maintien d'une vie permanente en station lorsque les résidences touristiques y sont majoritaires.

Mr Ruyschaert a présenté Savoie Mont-Blanc et indique que :

Les changements climatiques risquent de conduire 30 à 40% des stations actuelles à vivre sans neige

Que la nouvelle clientèle de skieurs est à capter dans les 15-20 ans car les baby-boomers vont s'arrêter de skier

Développer l'export de la production alimentaire des Savoies

Miser sur les trois axes : gastronomie, culture, animation

Savoie Mont Blanc oriente ses activités dans plusieurs objectifs :

Développement de la communication sur les réseaux sociaux avec vente en ligne

Plateforme d'échanges ALENTOUR pour le transport des derniers kilomètres

Animation de collectifs sur les thèmes : lacs, randonnées, cyclo, montagne

Observatoire : tableau de bord, données de capacité d'accueil et de fréquentation

Ambassadeurs : l'objectif est de rassembler une communauté puissante et engagée au service du territoire pour le promouvoir et participer à son rayonnement.

Il est envisagé de constituer un pôle propriétaires au sein des ambassadeurs.

Je vous conseille de vous rendre sur le site Savoie Mont-Blanc et de vous inscrire en tant qu'ambassadeurs, ceci est gratuit et vous pourrez participer à des événements en tant que VIP.

Plusieurs autres sujets ont été évoqués

Performance de la gestion de l'eau

Baisse de fréquentation des jeunes

Colonies de vacances, centre d'accueil des enfants, classes de neige

Aménagements pistes cyclables

Quelques chiffres sur l'enquête de la FARSM

Occupation familiale et amicale :

39 jours en moyenne l'été	Châtel	45
---------------------------	--------	----

49 jours en moyenne L'hiver	Châtel	50
-----------------------------	--------	----

315 nuitées en moyenne	Châtel	290
------------------------	--------	-----

Occupation en location :

255 nuitées	Châtel	195
-------------	--------	-----

Total

105 Jours occupés	Châtel	105
-------------------	--------	-----

Dépenses :

Chaque foyer dépenses en moyenne 5500 euros de dépenses loisirs pour la station, 8500 Euros pour ses dépenses d'habitation (gros travaux compris).

Nous avons également participé à l'AG de la FARSM le 25 novembre à Paris, où deux sujets très anxiogènes ont été abordés.

Le premier concerne la **surtaxe de la taxe d'habitation** que pourrait appliquer les municipalités, suite à l'amendement déposé par le Député de Haute-Savoie Mr Roseren, donnant le droit aux stations touristiques de pouvoir appliquer une surtaxe sur la taxe d'habitation des résidences secondaires, afin de libérer des logements pour des locations à l'année et faciliter ainsi l'accès au logement à des permanents. Ceci a été voté en sous-camouflé dans le budget 2023 et par application du 49-3.

Une première action a été entreprise auprès du Sénat, qui a pris en compte notre requête et fait en sorte que l'augmentation soit limitée à 25 % et non à 60% comme prévu au départ.

Une seconde action est en cours auprès du conseil constitutionnel pour un principe d'égalité devant l'impôt. Un cabinet d'avocats est en charge de ce dossier sous le contrôle du Président de Megève qui est membre de ce cabinet.

En finalité, la décision de l'application de cette surtaxe dépend des municipalités. Nous poserons la question à Mr Le Maire, de bien vouloir nous donner sa position sur ce sujet.

Nous savons déjà que quelques municipalités sont prêtes à appliquer cette surtaxe, Chamonix, La Clusaz, d'autres ne sont pas encore prononcées.

Cette mesure de sur-taxation de la TH pourrait générer une vente massive d'appartements et chalets et créer un climat relationnel conflictuel entre les différentes classes d'habitants dans les stations.

Un autre sujet préoccupant est **les passoires thermiques**. Le Ministre souhaiterait étendre la loi des critères d'isolation thermique applicable aux appartements ou maisons mises en location, aux locations touristiques.

Si cela était voté et appliqué, 60% des logements touristiques dans les stations seraient classés **F** ou **G** et ne pourraient plus être loués.

Un classement national a déjà été publié dans la presse et Châtel se trouve en 11^{ème} position. Des stations de haute altitude comme Isola, Les Arcs, Les Menuires se trouvent aux premières places.

Aussi, nous suivons avec beaucoup d'attention l'évolution de ce dossier. Mais nous ne sommes pas les seuls à être concernés. L'économie touristique de nos montagnes en dépend.

Récemment, nous avons eu l'honneur d'être invité par la région Rhône-Alpes à un dîner avec les institutionnels et acteurs de la station.

Aussi, nous avons pu sensibiliser Mr Laurent Wauquiez (Président de La Région Rhône-Alpes) et Mr Martial Saddier (Président du département), mais aussi plusieurs maires présents sur ces deux sujets qui nous préoccupent particulièrement. Ils nous ont écoutés et espérons qu'ils ont bien entendu notre message.

Nous vous tiendrons informé de ces deux dossiers suivis par la Fédération Nationale (FARSM).

Rapport d'Activités

Je passerais maintenant à une partie plus réjouissante qui concerne les activités réalisées durant cette année.

Dans le cadre de ces activités, nous avons décidés de nous tenir à la mise en place du transport et l'obtention de la billetterie si nécessaire, mais de laisser la liberté des repas aux participants.

En effet, il est de plus en plus difficile d'organiser un repas pour 40 à 70 personnes dans un restaurant, surtout dans les périodes d'affluence touristique.

Au mois d'Août 2022, une sortie aux **Fêtes Pyrotechniques du Lac d'Annecy** a été réalisée avec succès, 53 personnes ont pu apprécier la qualité de ce spectacle grandiose. Avec, pour la première fois, la réalisation de tableaux avec des drones.

Notre concours de boules a rencontré un vif succès et nous avons été chaleureusement accueillis par Jean Pierre Vesin et sa famille, au centre de loisirs du Loy.

La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous, chacun ayant reçu une récompense.

Un dîner à l'Auberge de la Dranse a permis à certains de terminer très agréablement cette journée.

La rando-rencontre des associations des Portes du Soleil a été organisée par l'AARCA, 115 personnes étaient présentes. Le pique-nique, tiré du sac, s'est déroulé à Chevennes. L'apéritif a été offert par la municipalité de la Chapelle d'Abondance. Un accident a noirci cette rencontre, mais la randonneuse des Gets s'en est sortie par miracle. Aujourd'hui, elle a récupéré sa mobilité.

L'AARC sera l'association organisatrice en 2023, une solution rando-patrimoine sera étudiée.

Le 28 Décembre, une sortie au village des Flottins à Evian a été organisée (35 participants).

Nous envisageons une **sortie à la foire de la Saint-Ours à Aoste (Italie) le 30 Janvier 2023**. La plus grande foire d'artisanats des Alpes.

Pour ceux qui seraient intéressés, merci de nous le faire savoir dès maintenant.

Vote du rapport moral du président à l'unanimité

Présentation du rapport financier et lecture de la lettre du rapporteur au compte par le trésorier (Roland Eisenman)

Voir documents attachés

Vote à l'unanimité du rapport financier et de la lettre du commissaire au compte

Renouvellement du bureau

Jean Jacques Roquigny (Président)

Jean Barthès (Vice-Président)

Roland Eisenman (Trésorier)

Jean Michel Alix (Webmaster)

Catherine Roquigny (Secrétaire)

Agnès Castres (Commission activités)

Marie Barthès (Commission activités)

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le président de séance (Gérard Van Loo) à 20h00

Réunion d'information

Présents :

Nicolas Rubin (Maire de Châtel, Premier Vice-Président du conseil départemental, Président des Maires de Haute-Savoie, Vice-président de Savoie Mont-Blanc)

Bernard Hugon (Directeur de la SAEM)

Excusés :

JF Vuarand, Alex Creuzé, Sébastien Médan, Julie Thoule, Bruno David-Rogeat, Frédéric Fesson

Questions abordées:

Surtaxe de la TH, niveau des constructions, aménagement trottoirs, aménagements route de Petit Châtel, gare routière du Linga, aménagement du Linga, salle polyvalente centre du village, sacs toutous, aménagement du lac de Vonnes, télésiège de Gabelou, remplacement du télécabine du Linga, nouveau télésiège de Conche, forfaits, travaux sur la RD 22 dans les gorges, liaison Machilly à Thonon....

Pot de l'amitié avec buffet offert par l'AARC